



C'EST QUOI CE CHANTIER ?

Création d'un aménagement pour améliorer la circulation des bus et préparer la «Rocade des gares»

COMBIEN DE TEMPS ÇA VA DURER ?

Travaux de nuit, du 18 au 22 mars 2019

OÙ ?

Carrefour de la rue du Faubourg Saint-Denis et de la rue Lafayette et Rue de Dunkerque (10^{ème})

De nouvelles lignes créées, des quartiers mieux desservis, des itinéraires optimisés pour plus de régularité et une meilleure connexion avec les communes limitrophes : voici ce que le nouveau réseau de bus parisien va changer pour vous, à partir du 21 avril. Ces évolutions, portées par la Ville de Paris, Île-de-France Mobilités et la RATP, nécessitent des aménagements ou la création de nouveaux arrêts. Autre nouveauté : à l'été 2019, une «Rocade des gares», ligne de bus à haut niveau de service, verra le jour. Elle reliera les gares du Nord, de l'Est, de Lyon, d'Austerlitz et Montparnasse, ainsi que 5 lignes de RER, 4 lignes de Transilien et 13 lignes de métro.

Le chantier consiste à mettre en place ou adapter les couloirs de bus, faciliter les circulations piétonnes et cyclables, et l'intermodalité.

En particulier, rue du Faubourg Saint-Denis, un couloir permettra aux bus d'emprunter la rue dans les deux sens, améliorant leur vitesse et leurs itinéraires.

Quelles conséquences pour moi ?

Pour installer les nouveaux feux de circulation, des tranchées et des réfections sont réalisées sur toute la largeur des voies.

Compte-tenu de l'impact sur le trafic, les travaux doivent se dérouler de nuit. Ils commencent le soir à partir de 20h.

Nous mettons tout en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée. Cependant, certains bruits tels que les feux de recul des camions ou le matériel pour creuser la chaussée peuvent s'avérer gênants pour les riverains directs de ces opérations.

Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.

PLUS D'INFOS SUR :

nouveauseaubusparisien.fr
paris.fr/chantiers et au 39 75*

*0,05€ par minute + le prix normal de l'appel

RÉALISATION

Mairie de Paris
Direction de la Voirie et des Déplacements
Service aménagements et Grands Projets
EPDC / Tél : 01.49.87.04.90

ENTREPRISES

Colas / Fayolle / Citeos / E.J.L. / Aximum / Signature

Financement des aménagements en faveur des transports en commun à 70% par Île-de-France Mobilités et 30% par la Ville de Paris.